

NUMÉROS D'URGENCE

SAMU 15

SAPEURS POMPIERS 18

NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN 112
(téléphone mobile)

utilisable sans carte SIM ni forfait

CENTRE ANTIPOISON DE MARSEILLE
04 91 75 25 25

si risque chimique, conscient ou non,
prévoir l'étiquette du produit

CENTRE SOS MAIN

URGENCES OPHTALMOLOGIQUES

► *En fonction des éléments de votre alerte, le régulateur téléphonique choisira de vous envoyer un médecin, les sapeurs-pompiers ou une équipe médicale du SAMU.*

Préciser :

- > SON NOM
- > LE NOM ET LE LIEU DE L'ENTREPRISE, L'ATELIER CONCERNÉ
- > LA NATURE DE L'ACCIDENT (CHUTE, BRÛLURE, INTOXICATION...)
- > LE NOMBRE DE VICTIMES
- > L'ÉTAT DES VICTIMES :
 - CONSCIENTES OU NON
 - SAIGNEMENT OU NON
 - RESPIRENT OU NON
 - SE PLAIGNENT OU NON
 - LEUR POSITION (AU SOL, SUR UN TOIT...)
ET S'IL Y A NÉCESSITÉ D'UN DÉGAGEMENT

- *Ne jamais raccrocher le premier*
- *Attendre que votre interlocuteur vous y invite*
- *Envoyer une tierce personne accueillir les secours à l'endroit convenu*

weid@pau - Crédit photo : shutterstock - 03/2023.



**VOTRE
TROUSSE
DE SECOURS**

EnSanté!
l'outil prévention
des entreprises

VÉRIFIER LES DATES
LIMITE D'UTILISATION
DES PRODUITS
ET METTRE À JOUR
RÉGULIÈREMENT
(UNE FOIS PAR AN)
LE CONTENU
DE LA PHARMACIE
PAR UNE PERSONNE
RÉFÉRENTE.

► **FACE À UN ACCIDENT,
UNE BLESSURE
OU UNE MALADIE :**

- > **SÉCURISER** le lieu de l'accident et les personnes
- > **EN CAS D'ÉLECTRISATION**, penser à couper l'électricité pour éviter un sur-accident
- > Selon la gravité apparente, **UTILISER LA TROUSSE DE SOIN** ou **APPELER LE SAMU 15** et suivre leurs conseils
- > **PRÉVENIR** la hiérarchie

MATÉRIEL

- Gants jetables en nitrile ou en vinyle, plusieurs tailles
- Pince à échardes
- Ciseaux de secourisme à bout rond type « Jesco »
- Sachets plastiques pour jeter les pansements
- Sacs plastiques type congélation ou kit de récupération de segment amputé (ex : Réfrimed)
- Papier absorbant (pour poser le matériel de soin - zone propre)
- Lingettes désinfectantes (nettoyage du petit matériel et des mains des intervenants)
- Couverture de survie
- Coussin hémostatique ou pansements américains de 10 cm
- Protection faciale pour le bouche à bouche



PRODUITS



**PAS DE BETADINE,
PAS D'ALCOOL,
PAS DE POMMADE**

- Sérum physiologique (dosettes) pour lavage oculaire en unidose
- Antiseptique cutané non coloré type Chlorhexidine ou Dakin (dosettes à usage unique)
- Morceaux de sucre

PANSEMENTS



**PAS DE COTON
SUR LES PLAIES**

- COMPRESSES STÉRILES 10 cm x 10 cm en conditionnement individuel (pour nettoyer et recouvrir les plaies)
- COMPRESSES HÉMOSTATIQUES
- SPARADRAP hypoallergénique
- BANDES COHÉSIVES type COHEBAN 3 m x 7 cm et 3 m x 10 cm
- PANSEMENTS AUTO-ADHÉSIFS de plusieurs tailles
- FILET EXTENSIBLE de maintien type SURGIFIX, doigts et membres

ATTENTION !

SECOURIR SANS COURIR DE RISQUES

- > se laver les mains,
- > porter des gants

TRANSPORT D'UN MALADE OU D'UN BLESSÉ : hors protocole spécifique,

- > ni l'employeur,
- > ni les collègues de travail,
- > ni les secouristes n'ont à se charger du transport d'un malade ou d'un blessé,
- > ni à l'accompagner quelle qu'en soit la destination.

RAPPEL

L'article R. 4224-14 du Code du Travail prévoit :
« Les lieux de travail sont équipés d'un matériel de premiers secours adapté à la nature des risques et facilement accessible ».
L'emplacement de la pharmacie ou des trousse de secours doit être connu des salariés.

L'article R. 4224-23 :
« Ce matériel doit faire l'objet d'une signalisation ».